

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
ADOPTION DU RÈGLEMENT #633-2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Normandin, que le lors de la séance du conseil tenue le 13 juillet 2026, le conseil de la Ville de Normandin a adopté le Règlement numéro 633-2026 – Règlement sur la gestion contractuelle.

AVIS PUBLIC est en outre donné que le texte de ce règlement est déposé et qu'il peut en être pris connaissance au greffe de cette ville, aux heures d'ouvertures des bureaux, au 1048, rue Saint-Cyrille, à Normandin

DONNÉ À NORMANDIN CE 15E JOUR DE JUILLET 2026.


Jean-Sébastien Nadeau,
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jean-Sébastien Nadeau, directeur général et greffier de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 15 juillet 2026, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce quinzième jour du mois de juillet 2026.


Jean-Sébastien Nadeau